

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2020

---

RELATIF AU PARQUET EUROPÉEN ET À LA JUSTICE PÉNALE SPÉCIALISÉE - (N° 2731)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL105

présenté par  
Mme Moutchou, rapporteure

-----

### ARTICLE 2

I. – À l’alinéa 3, après le mot :

« Union »,

insérer le mot :

« européenne ».

II. – En conséquence, procéder à la même insertion à l’alinéa 7.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.